

✓ LE VRAI DU FAUX ✗



« POURQUOI ADHÉRER, DÉJÀ QUE JE VOTE POUR VOUS! C'EST SUFFISANT! »

✗ FAUX!

Lorsque vous votez, vous donnez les moyens à l'équipe CFDT de siéger dans les instances de l'entreprise (CSE, CSSCT, Représentants de Proximité) et de négocier les accords d'entreprise. Mais en adhérant, vous contribuez financièrement avec votre cotisation à nous donner les moyens de former les équipes, de mettre à votre disposition tous les services utiles et surtout de pouvoir solliciter des experts pour les dossiers les plus complexes.

✗ FAUX!

Nous faisons un gros effort d'information pour que les salariés soient au fait de leurs droits. Néanmoins, les accords, la convention collective et le Code du travail sur lesquels vous vous appuyez pour défendre vos droits sont négociés par vos équipes syndicales. Pas de syndicat sans adhérent et sans syndicat : pas de droit individuel ni collectif, ni de conquêtes de nouveaux avantages!



« LES SYNDICATS, ÇA NE SERT À RIEN. JE ME DÉFENDS TOUT SEUL »

« SI J'ADHÈRE, JE VAIS ÊTRE SOLlicitÉ TOUT LE TEMPS POUR FAIRE PLUS DE TRUCS (GRÈVE, RÉUNIONS, ETC..)! »

✗ FAUX!

À la CFDT, le principe c'est le débat et la démocratie. Chacun peut participer ou pas aux actions collectives et être force de proposition. Vous pouvez donner votre avis, mettre vos compétences au service du collectif ou être spectateur.

✗ FAUX!

La solidarité étant une valeur fondamentale de la CFDT, la cotisation est proportionnelle à 0,75% du salaire net. Cette cotisation ouvre droit à crédit d'impôt de 66%. Par exemple, pour un salaire mensuel net de 2200€, la cotisation est donc de 16,50€ par mois, mais revient après crédit d'impôt à 5,50€ par mois.



« ADHÉRER, ÇA COÛTE CHER! »

SI J'ADHÈRE, MA HIÉRARCHIE VA ÊTRE AU COURANT ET MA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN SUBIRA LES CONSÉQUENCES

✗ FAUX!

Votre adhésion est strictement confidentielle. Cette information n'est communiquée ni à votre hiérarchie, ni aux Ressources humaines. Il n'y a donc aucune incidence sur votre parcours professionnel.



NE LAISSEZ PAS LE HASARD DÉCIDER DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL! REJOIGNEZ-NOUS!



LES BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE

RENDEZ-VOUS SUR L'APPLICATION CFDT ALLIANZ



DÉCOUVRIR

CFDT, 1^{ER} SYNDICAT DE FRANCE ET 1^{ER} SYNDICAT CHEZ ALLIANZ



Jamais notre environnement social comme professionnel n'a autant exacerbé l'importance de faire partie d'un collectif fort, auprès duquel trouver du soutien.

REJOINDRE UNE ÉQUIPE DE FEMMES ET D'HOMMES AVEC « CE PETIT SUPPLÉMENT D'ÂME » QUI LES Pousse À S'INVESTIR POUR LES AUTRES

Vous n'êtes plus seul(e). À tout instant auprès des 91 femmes et hommes de l'équipe CFDT Allianz vous trouvez de :



De la solidarité
et de l'écoute



De l'aide et
de l'expertise

Les élus CFDT sont formés et expérimentés. Ils sont là **pour échanger avec vous et vous conseiller dans votre vie professionnelle.**

ACCÉDER À DE L'INFORMATION SPÉCIFIQUE, UTILE ET DE QUALITÉ

« **Un salarié averti en vaut deux** ». En tant qu'adhérent CFDT vous accédez à de l'information régulière pour faire valoir vos droits au travers de multiples supports.



Des réunions
de collectifs



Les comptes-rendus
de toutes
les instances

ET DE NOMBREUX MOYENS DE COMMUNICATION :



WWW

PAGES
CONNECT



TRACTS



APPLICATION
CFDT ALLIANZ



E-MAILS



VISITES
TERRAIN



BON À SAVOIR

Tous les adhérents CFDT sont automatiquement abonnés au bimestriel Le Magazine sur les métiers de l'Assurance et à Syndicalisme Hebdo.

BÉNÉFICIER DE SERVICES UTILES

La CFDT propose de nombreux services pratiques pour aider et protéger ses adhérents :



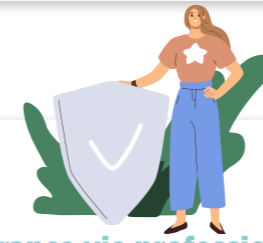
Service téléphonique "Réponses à la carte"

Ce service d'accueil téléphonique est réservé aux adhérents CFDT pour poser toutes leurs questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle. Le service " Réponses à la Carte " est également accessible en ligne.



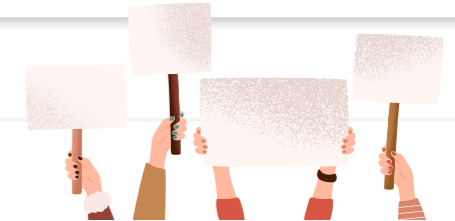
Le soutien juridique à l'adhérent

Grâce à ce service, l'adhérent CFDT a l'assurance de ne plus être seul face à son employeur. Il bénéficie de l'assistance d'un défenseur syndical et ses frais d'avocat peuvent être pris en charge.



L'assurance vie professionnelle

Celle-ci permet de prendre en charge une aide juridique individuelle dans le cas où le salarié est mis en cause par un tiers (autre que son employeur) dans le cadre de son activité professionnelle.



La prestation grève

Elle a pour objet de compenser une partie de la perte de salaire des adhérents CFDT pendant leur mobilisation.

À la CFDT, le principe c'est le débat et la démocratie. Chacun peut participer ou pas aux actions collectives et être force de proposition. Vous pouvez donner votre avis, mettre vos compétences au service du collectif ou être simplement spectateur tout en étant mieux informé.

Je prends mon avenir professionnel en main JE REJOINS LA CFDT

AUJOURD'HUI,
J'ADHÈRE!

et je déduis 66%
de la cotisation
de mes impôts

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR UNE ADHÉSION CFDT

M. M^{me}

Nom : Prénom :

Profession :

Site : Tel. port. :

Email personnel :

À remettre à votre élu de proximité

ou

À adresser à : CFDT - Tour Allianz One - CC S0606 - 1 cours Michelet - 92076 PARIS LA DÉFENSE